LES CHAUFFERIES BOIS À SELONNET (04)

En 2013, la commune de Selonnet compte 4 chaufferies à plaquettes forestières en fonctionnement dont 3 ont été réalisées par des investisseurs privés. Ces installations permettent de chauffer des habitations privées, gîtes, hôtel-restauration, bâtiments agricoles, bâtiments communaux...
Depuis 2012, un deuxième réseau de chaleur communal est en projet, il desservira la cantine, un logement communal, la maison forestière ainsi que les habitations privées du quartier. Les particuliers qui le souhaitent pourront ainsi bénéficier de ce mode de chauffage par un raccordement au nouveau réseau.
Sur cette commune de 450 habitants permanents, c'est donc plus de 140 T de plaquettes forestières qui sont consommées chaque année, et près de 200 T qui seront consommées avec le nouveau réseau communale. Soit plus de 200 T de CO2 évitées* chaque année, ce qui représente 28 tours du monde en Twingo** !
Cette utilisation du bois énergie va de paire avec la gestion des forêts locales. Les différentes chaufferies installées à Selonnet, et dans les communes alentour, ont permis de développer une filière économiquement viable avec un objectif de création d'emplois locaux.

* calcul réalisé selon les données de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) en considérant un cycle de vie des émissions court (50-60 ans) pour le bois, on ne prend en compte que les rejets dû à la filière d'approvisionnement (transport surtout), qui représentent environ 35 à 40 kg de CO2 émis par T de plaquette forestière consommée.
** en partant du principe qu'une route parfaitement droite parcourt l'équateur !

MOT DU MAIRE

«Quoi de plus normal que de poursuivre l'initiative communale par le développement d'un projet territorial pour la filière bois! La charte forestière Ubaye – Pays de Seyne permet ainsi de sécuriser les filières d'emplois liées au bois et les réseaux de chaleur existants et d'initier de nouveaux projets.»

Michel GRAMBERT, Président de la Charte Forestière Ubaye – Pays de Seyne et Maire de Selonnet

LE BOIS,
SOLUTION DE CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE, RENOUVELABLE ET LOCALE

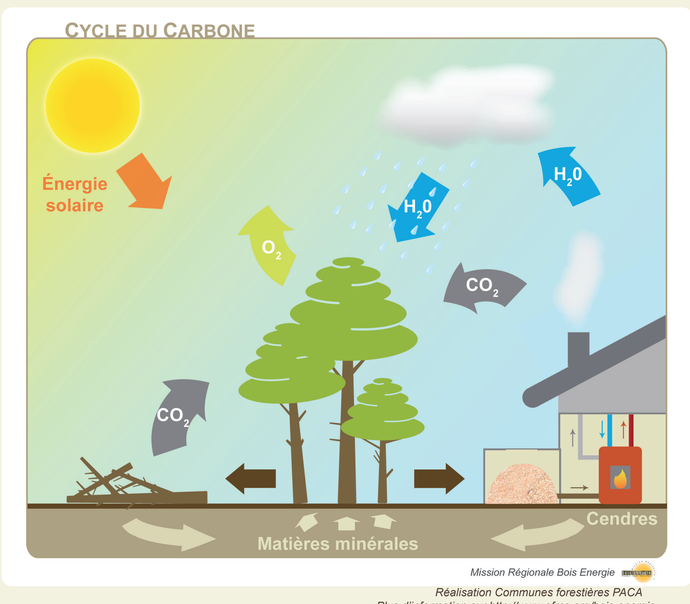

Réalisation Communes forestières PACA
Plus d'information sur http://www.ofme.org/bois-energie

Un bilan carbone neutre

Lors de sa combustion, le bois libère dans l'atmosphère le CO_2 absorbé durant sa croissance. Son impact est donc neutre sur l'effet de serre.
4 m^3 de bois utilisés en substitution d'une énergie fossile, ce sont 2,5 tonnes de CO_2 évitées dans l'atmosphère.
L'automatisme des chaudières et les caractéristiques du combustible bois permettent une combustion complète et non polluante.

Broyage d'arbres ébranchés en plaquettes forestières

L'APPROVISIONNEMENT

Un approvisionnement local et une filière courte avec la SARL Bayle, exploitant forestier et fabricant de plaquettes forestières à Selonnet.

Stock à broyer

Une ressource pérenne

Le développement du bois énergie ne va pas détruire nos forêts ! Au contraire, dans des conditions de gestion durable des forêts, il nous garantit un renouvellement de la ressource.
Les progrès dans l'isolation des bâtiments et les matériaux permettent de réduire considérablement les consommations par rapport à la période d'après-guerre.
En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le bois énergie répond de plus à la problématique de sous-exploitation des forêts méditerranéennes.

Une filière créatrice d'emplois

A consommation égale, le bois énergie crée en moyenne 4 fois plus d'emplois locaux que les énergies fossiles.
La collecte et la transformation du bois permettent donc de créer et de préserver des emplois en zone rurale. Réalisées en circuit-court, elles contribuent à la consitution d'une filière économique à part entière sur les territoires.

LES CHAUFFERIES DE SELONNET

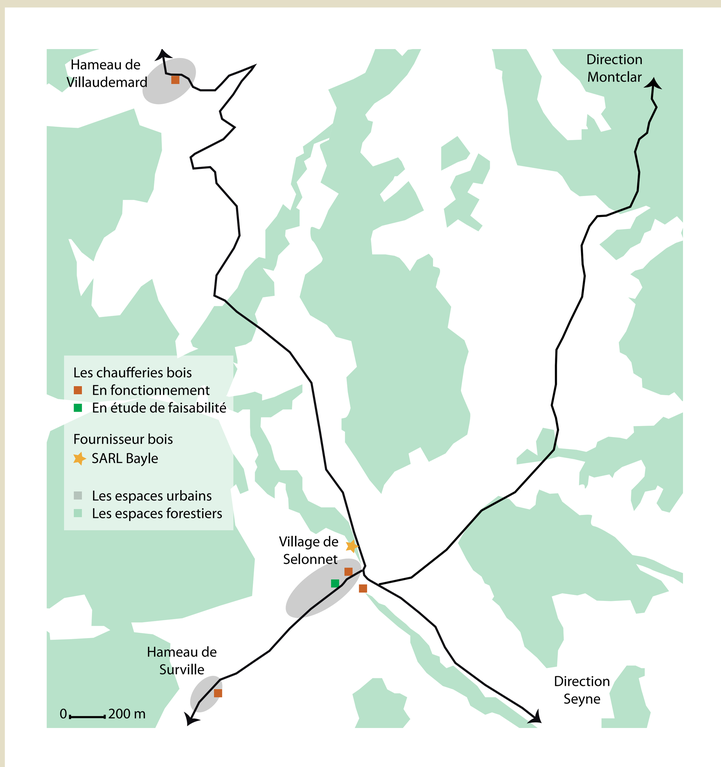

Nom de la chaufferie	Maître d'ouvrage	Etat d'avancement	Puissance	Consommation bois
Réseau de chaleur «Gîtes»	Privé	En fonctionnement	110 kW	25 T/an
Chaufferie «Entreprise»	Privé	En fonctionnement	110 kW	60 T/an
Chaufferie communale «Mairie - Ecole»	Public	En fonctionnement	110 kW	60 T/an
Chaufferie «Habitations»	Privé	En fonctionnement	28 kW	18 T/an
Réseau communal 2	Public	Etude de faisabilité	60 kW	40 T/an

Un coût de l'énergie faible et stable

Le bois est le combustible le moins cher du marché. Peu d'énergie est nécessaire pour sa fabrication, ce qui le rend moins sensibile aux varitations du prix du pétrole.
Il permet de faire des économies annuelles importantes et de trouver une rentabilité rapide de l'installation.

Les Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur ont accompagné ce projet dans le cadre de l'animation de la Mission Régionale Bois Énergie.
Créée en 1995, la Mission Régionale Bois Énergie a pour but de promouvoir et développer l'utilisation du bois comme source d'énergie. Elle vise prioritairement le développement d'installtions de chauffage automatique utilisant du combustible issu des forêts locales («plaquettes forestières»). Concrêtement, elle répond aux besoins des maîtres d'ouvrage publics et privés en matière d'uilisation du bois, sous forme de plaquette forestière, comme source de production de chaleur.

Retrouver les informations de la Mission Régionale Bois Energie sur **http://www.ofme.org/bois-energie**

Le financement de la Mission Régionale Bois Énergie est assuré par une convention pluriannuelle entre plusieurs partenaires

Accord-cadre Etat-Région-ADEME 2007-2013

Conception graphique : Communes forestières PACA 2013 - Crédits photos : Communes forestières